

<https://www.pressegauche.org/Des-groupes-feministes-demandent-une-action-immEDIATE-pour-l-acces-a-l>



Des groupes féministes demandent une action immédiate pour l'accès à l'avortement au Nouveau-Brunswick



Date de mise en ligne : mardi 10 octobre 2020

- Politique canadienne - Droits des femmes -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Une coalition d'organismes féministes demande au gouvernement fédéral et au Gouvernement du Nouveau-Brunswick de prendre des mesures immédiates devant la fermeture imminente de la Clinique 554 à Fredericton.

Tiré de [Action Canada pour la santé et les droits sexuels](#)

La clinique de Fredericton, seule clinique indépendante de la province à pratiquer des avortements chirurgicaux, devrait fermer d'ici la fin du mois. Le Règlement 84-20 du Nouveau-Brunswick, datant de 30 ans, restreint aux établissements hospitaliers le financement des avortements chirurgicaux par le système de santé provincial, ce qui signifie que les patient-es de la Clinique 554 doivent payer par leurs propres moyens. Le Nouveau-Brunswick est la seule province à être dotée d'une telle disposition, qui viole la Loi canadienne sur la santé.

En mars, le gouvernement fédéral a retenu 140 216 \$ en paiements de transfert à la province en raison de cette violation ; toutefois, ce financement a été rétabli et la province a reçu un supplément de plus de 200 millions \$ en transferts fédéraux pour soutenir sa réponse à la COVID-19.

La Société médicale du Nouveau-Brunswick a qualifié la fermeture de la Clinique 554 de « perte vitale » pour la communauté. La province est déjà confrontée à une importante pénurie de prestataires de soins de santé et la fermeture devrait ajouter 3 000 patient-es à la liste d'attente des médecins de famille. La Clinique 554 est également connue pour ses soins familiaux sans stigmatisation, ses soins affirmatifs du genre pour les patient-es LGBTQ, ses services en matière de toxicomanie et autres services essentiels à la communauté.

« En pleine pandémie mondiale, il est aberrant que le premier ministre Higgs refuse d'abroger le Règlement 84-20 et de financer les soins de santé essentiels dans des endroits comme la Clinique 554. Alors que le reste du pays s'efforce de répondre à cette crise en améliorant l'accès aux soins, ce gouvernement privilégie des politiques anti-choix au détriment des besoins des gens de la province », a déclaré Frédérique Chabot, directrice générale intérimaire d'Action Canada pour la santé et les droits sexuels.

« Faire payer de leur poche des femmes et des personnes trans et non conformes au genre, pour des services médicalement nécessaires - ou risquer qu'elles en soient privées si elles ne peuvent pas conduire jusqu'aux hôpitaux de Moncton ou de Bathurst - est une violation de la Loi canadienne sur la santé. Le refus persistant du gouvernement provincial d'abroger le Règlement 84-20 ne peut être ignoré », a affirmé Megan Stephens, directrice générale du Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ).

Les groupes féministes demandent au Gouvernement du Nouveau-Brunswick d'abroger immédiatement le Règlement 84-20. Ils demandent également au gouvernement fédéral d'appliquer la Loi canadienne sur la santé au Nouveau-Brunswick en réacheminant le paiement de transfert en santé de 140 216 \$ directement à la Clinique 554 et de verser à cette dernière un financement immédiat et d'urgence afin qu'elle demeure ouverte et continue à offrir des services aux Néo-Brunswickois-es.

La coalition d'organismes féministes se compose de l'Association nationale Femmes et Droit (ANFD), d'Action Canada pour la santé et les droits sexuels, d'Hébergement femmes Canada, du Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ), du West Coast LEAF, de l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF), de YWCA Canada et de Réseau d'action des femmes handicapées du Canada.